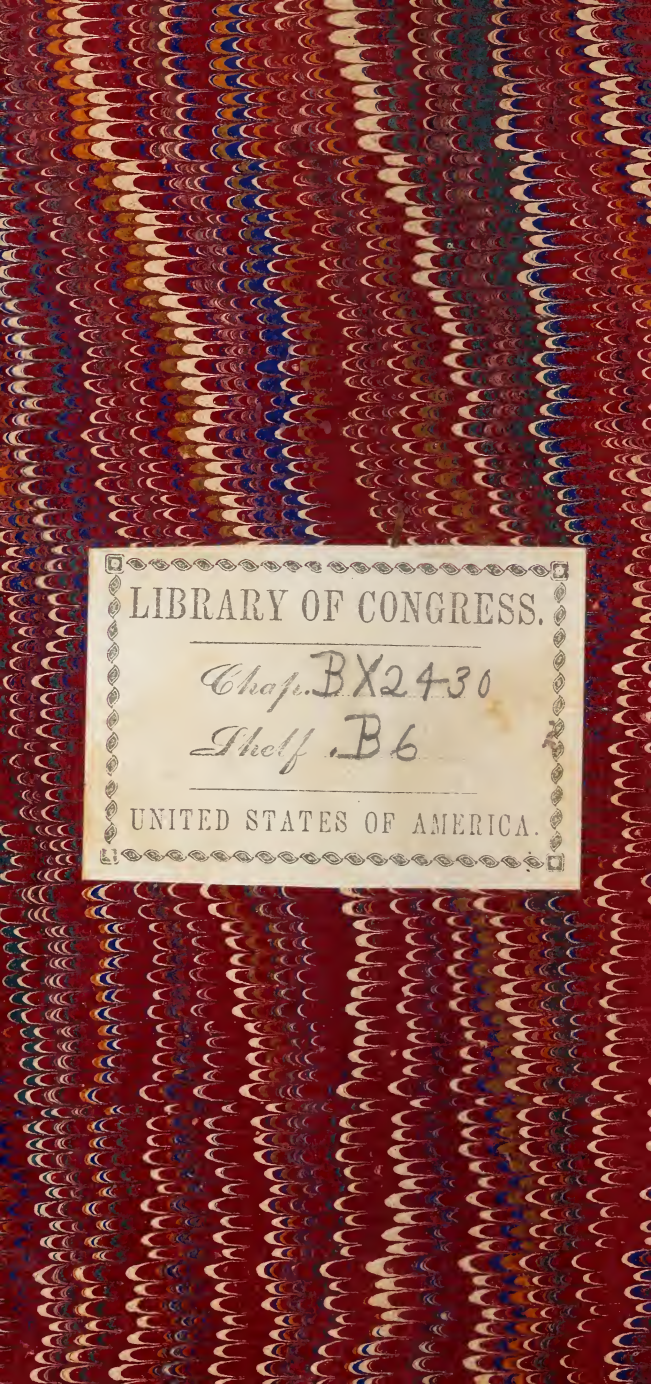
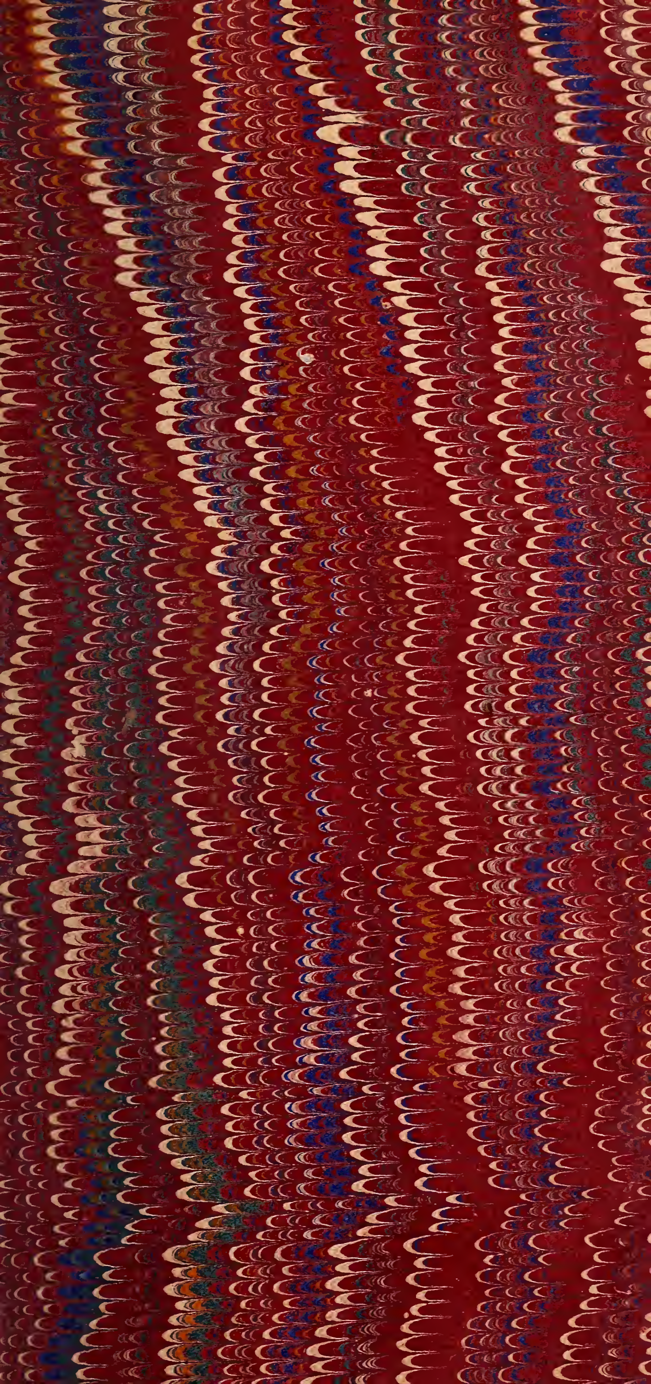

BX
2430
.B6


LIBRARY OF CONGRESS.
Chap. BX2430
Shelf .B6
UNITED STATES OF AMERICA.



Paris. — Typ Lacrampe et Cie, rue Damiette, 2.

MONACHOLOGIA

MONACOLOGIE

MONACHOLOGIA

FIGURIS LIGNO INCISIS

illustrata



ERIDANIÆ

TYPIS PHILANTHROPICIS

—

1782

MONACOLOGIE

illustrée

DE FIGURES SUR BOIS

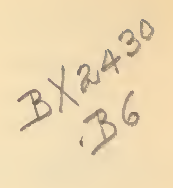


PARIS

PAULIN, RUE DE SEINE, 33

—

1844



Utrum Monachos..........
Divitiis deceat privare et partibus illis
Quas auferre solet cristatis villica gallis.

PALINGENIO, *Zodiacus vitæ*.

PRÉFACE

DE LA NOUVELLE ÉDITION.

La *monographie* du genre *Monachus*, dont nous offrons une nouvelle édition aux zoologistes, est l'ouvrage du comte de Born, naturaliste distingué qui vivait à la cour de Joseph II. Plusieurs motifs nous ont engagé à la réimprimer.

1° Les naturalistes savent que les faits les plus importants de la science ne sont pas tous consignés dans les traités géné-

raux de zoologie, mais disséminés çà et là dans des monographies spéciales, brochures de quelques pages qui ne se trouvent pas dans le commerce de la librairie. La Monacologie était dans ce cas : accueillie avec faveur à son apparition comme un modèle inimitable d'analyse et de style linnéen, elle est encore la seule monographie existante du grand genre *Monachus*.

2° On sait que, depuis le commencement du siècle, les espèces de ce genre, jadis fort communes en France, ont complétement disparu. Les naturalistes ne sont pas d'accord sur les causes de cette disparition. Suivant les uns, les révolutions successives dont notre sol a été le théâtre les ont enveloppées dans une catastrophe commune, analogue à celle qui a fait périr les *Palœotherium*, les *Anophlotherium*, les Mastodontes, les Ichthyosaures et autres animaux antédiluviens dont les débris servent à caractériser les différentes couches de l'écorce du globe. Pour démontrer la vérité de leur opinion, ces naturalistes énumèrent le nombre immense d'espèces du genre

Monachus qu'on trouve à l'état sub-fossile sur tous les points de la France et dans les terrains les plus différents. Si l'on objecte que ces espèces ne sont pas réellement antédiluviennes, ils citent l'exemple d'animaux tels que le Dronte, qui n'ont plus été retrouvés ; l'Aye-aye, qui n'a été vu qu'une seule fois ; des Orangs-outangs, qui deviennent tous les jours de plus en plus rares ; de l'Aï, ou Paresseux, qui ne tardera pas à disparaître.

D'autres zoologistes soutiennent une thèse différente. Les espèces du genre qui fait l'objet de cette monographie sont sujettes, comme tout le monde sait, à des métamorphoses semblables à celles des insectes ; ces métamorphoses ne sont pas incomplètes, comme dans les Myriapodes, ou Millepieds, mais complètes, comme dans les véritables Insectes, tels que les Hannetons, les Sauterelles, les Cousins, etc. Il en résulte qu'à l'état de larve ces êtres sont tout à fait méconnaissables. Aussi est-il probable qu'au lieu de se montrer, comme autrefois, sous la forme d'insectes par-

faits, lorsque les circonstances météorologiques étaient favorables à leur développement, ils restent maintenant à l'état de chenille, de nymphe ou de chrysalide. Rien alors, ni dans leur aspect, ni dans leur couleur, ne saurait les distinguer des singes les plus intelligents, tels que les Orangs et les Chimpansés, avec lesquels on les avait confondus jusqu'à ce que M. de Born eût clairement établi les caractères différentiels qui séparent les genres *Homo*, *Monachus* et *Simia*.

3° Un dernier motif nous a décidé à réimprimer la *Monacologie*. Après s'être bornés longtemps à étudier les insectes à l'état parfait, les entomologistes ont porté dans ces dernières années leurs investigations sur les chenilles et les larves qui leur ont fourni des caractères d'une grande valeur. Ils sont parvenus à distinguer les différentes espèces avant qu'elles aient subi toutes leurs transformations. C'est dans cet esprit que l'on doit, selon nous, étudier les espèces du genre *Monachus* qui font partie de la Faune française. Presque toujours à

l'état de larve, elles ne se montrent que rarement à l'état parfait, et le zoologiste est privé de tous les caractères si évidents qui se tirent de la tonsure, du capuchon, du scapulaire, de la chaussure, du cri, de l'odeur, etc. Aussi faut-il une grande habitude et une merveilleuse sagacité pour les distinguer sous la forme qui les déguise. Décrire toutes les espèces avant qu'elles aient subi leurs métamorphoses serait donc une tâche digne de l'un de nos jeunes entomologistes. Que de faits curieux s'offriraient à son observation ! Ainsi, par exemple, on sait qu'il existe des espèces qui, à l'état parfait, sont uniquement herbivores, comme les grenouilles; exemple : *Monachus trappista ;* mais, à l'état de larve, elles sont carnivores comme les têtards. Cette ressemblance établit immédiatement les rapports du genre *Monachus* avec les Reptiles en général et les Amphibies en particulier. Au lieu de se réunir comme le font les individus parfaitement développés, les Moines rudimentaires vivent souvent isolés ou par couples peu nombreux. Enfin peut-être

pourrait-on, en prévenant la métamorphose des larves, s'opposer aux ravages que l'insecte parfait cause dans tous les pays où il se multiplie outre mesure; car les agriculteurs et les forestiers savent très-bien qu'il faut détruire les insectes nuisibles avant qu'ils aient subi toutes leurs transformations. C'est ainsi qu'on arrête de la manière la plus efficace les ravages que la Pyrale exerce dans les vignes, le Hanneton sur les arbres fruitiers, et le Charançon dans les greniers à blé.

Puisse cet opuscule être accueilli de nouveau favorablement par le public ! puisse-t-il reposer quelques esprits des tristes luttes de la politique, en leur faisant aimer la nature, dont la grandeur éclate même dans les créatures les plus disgracieuses au premier aspect !

Ergo vale, lector amice, urbes ruraque peragra et scientiam monachologicam auge.

« Ego autem vehementer lætor, in mea patria inter reliqua studia, ad insecta (*monastica*) etiam perquirenda, describenda, dignoscenda, commilitonum sensim excitari curam et cogitationem; nisi enim me fallit conjecturæ jucunditas, hinc, futurum auguror, ut abjectissimis quidem in rebus etiam agnoscamus supremi Artificis manum et sapientissima consilia. Quumque hoc pacto, omni in eum pietati, nostro satisfacere officio conati fuerimus, haud præclusa, opinor, nostræ diligentiæ adtentisque in rerum omnium nexu animis, via erit, ad ea invenienda remedia, quæ, insectorum (*Monachorum*) quibuscunque noxis recte opponamus; immo spes tum nobis affulgebit, fore: ut quemadmodum cetera divinæ virtutis munera, ita insecta (*Monachos*) quoque ad eos fines ususque convertamus, quos si assequi ubique poterimus, rerum in universum omnium creatarum nullam nocuisse intelligemus. »

LINNÆUS, *De noxa insectorum.*

« C'est une grande joie pour moi de voir que, malgré leurs autres travaux, les naturalistes de ma patrie ont peu à peu porté leurs investigations persévérantes vers la recherche, la description et la diagnose des insectes (*monastiques*); car, à moins que cet attrayant espoir ne m'induise en erreur, j'augure de là qu'à l'avenir nous saurons reconnaître jusque dans les objets les plus vils la main et les sages desseins du suprême Artisan. Ce pieux devoir rempli autant que possible envers lui, rien, je crois, n'empêchera qu'en observant avec soin l'enchaînement des choses, nous ne trouvions dans notre intelligence des moyens assez efficaces pour nous préserver des ravages de tout genre causés par les insectes (*les Moines*). Bien plus, nous aurons alors l'espoir de faire tourner ces insectes (*les Moines*), comme les autres présents de la bonté divine, à notre profit et à notre avantage, et si nous pouvions partout atteindre ce résultat, nous comprendrions que dans l'ensemble des êtres créés, il n'en est aucun qui soit réellement nuisible. »

LINNÉ, *Sur les insectes nuisibles.*

MONACHOLOGIA

JOANNES PHYSIOPHILUS,

LECTORI

Salutem.

A tempore, quo purgata a sophismatis peripateticorum, mediique ævi crepundiis, Philosophia, in pristinum, digniorem matre omnium artium, splendorem restituta fuit, historiæ naturalis studium quoque maxima cœpit incrementa; summi enim viri, in cognitionem et cupiditatem amœnissimæ hujus scientiæ tracti, eam, resectis commentitiis fabulis, remotaque obscuritate, paullo subtilius excoluerunt; varias rerum omnium procreatrices classes pervagantes, cuncta, quæ sive in superficie terræ crescunt et vegetant, aut in visceribus telluris coagulantur, accuratius examinarunt; unitisque viribus obscuriora scrutantes, inventa sua cum orbe litterario continuatis curis communicarunt, et corpora, quæ nos fovent, tuentur, curant, sanantque, scriptionibus philosophicis illustrarunt;

MONACOLOGIE

JEAN PHYSIOPHILE,

AU LECTEUR

Salut.

A l'époque où, débarrassée des sophismes des péripatéticiens et des niaiseries du moyen âge, la Philosophie reprit comme autrefois un éclat digne de la mère de toutes les sciences, on vit aussi l'étude de l'histoire naturelle faire d'immenses progrès. Des hommes éminents, attirés par le désir de connaître cette science séduisante, réfutant et repoussant les fables mensongères et les obscurités dont elle était entourée, la cultivèrent avec plus de sagacité. Parcourant les différentes classes d'êtres qui embrassent toutes choses, ils examinèrent avec grand soin tout ce qui croît et végète à la surface du sol, ou cristallise dans les entrailles de la terre; ils réunirent leurs efforts pour éclaircir les points les plus obscurs, et communiquèrent assidûment leurs découvertes au monde savant.

ita ut vix intentatum aut intactum quidquam superesse, et messe facta, jam in spicilegium tantum veniendum esse videatur.

Rem actam agerem, si viros recenserem, colligendo, definiendo et distribuendo totius rei naturalis apparatum, de naturæ studio optime meritos, aut nomine eorum adferrem, qui unam solum naturæ classem, aut genus unum corporum, præsertim organicorum, peculiari studio pertractarunt. Id vero tibi, l. b. reticere nequeo : mihi a teneris ad naturæ studium non impulso tantum, sed etiam lacessito visum quoque fuisse : omnem prope de naturæ operibus scribendi materiem exhaustam, et vix reliquum esse aliquid, cujus neque scientiam, neque explanationem haberemus, cum, nescio quo fato, in memorabile illud Solonis dictum inciderem : *nosce te ipsum.*

Aurea hac sententia perculsus, in hominem hominisque diagnosin attentius indagavi, species varias anthropomorphas cum homine comparavi, et ecce ! inopinato genus novum detexi, quod hominem, entium creatorum perfectissimum, cum simia, stultissimo animali, connectat arctius, tantumque hiatum hominem inter et simiam repleat : *Mona-*

Dans leurs descriptions philosophiques, ils firent connaître tous les corps qui peuvent servir à nous défendre, à nous protéger, à nous médicamenter et à nous guérir. Aussi n'y a-t-il rien qui n'ait été déjà effleuré ou tenté, et après cette moisson, il semblerait qu'il ne reste plus qu'à glaner.

Je ferais une chose déjà faite, si je voulais énumérer tous les hommes qui en réunissant, en définissant et en classant le système entier de la nature, ont bien mérité de la science, ou ceux-là même qui se sont occupés spécialement d'une seule classe d'êtres ou d'un seul genre de corps, et surtout de corps organisés. Je ne saurais vous le dissimuler, ô lecteur bénévole! à moi, qui, dès mes plus jeunes ans, fus non-seulement poussé, mais entraîné vers l'étude de la nature, tout sujet relatif aux œuvres de la création me semblait complétement épuisé; je pensais qu'à peine restait-il quelque point inconnu ou peu approfondi, lorsque, par je ne sais quel hasard, je tombai sur cette mémorable parole de Solon : *connais-toi toi-même.*

Frappé de cette sentence aussi précieuse que l'or, je m'appliquai plus attentivement à l'étude de l'homme et à la diagnose de ses espèces. Je comparai à l'homme différentes espèces anthropomorphes; et voici que soudain je découvris un genre nouveau qui, établissant la transition entre l'homme, la plus parfaite des créatures, et le singe,

chum puto, genus humanam formam mentiens, quamvis diversissimum ab homine.

Longe absum ut eos, qui historiæ naturalis scientiam profitentur, inadvertentiæ arguam, quod versantem quotidie sub oculis Monachorum gregem propius examinare hunc usque in diem neglexerint, cum hominis vultus et figura, quam præ se fert Monachus, errorem facile excuset, et quorum scientiam de omnibus fuisse constat, eorum ignoratio de aliquo purgatio debeat videri. Mihi vero, non possum non applaudere, studio meo operaque tandem novum latissimumque apertum esse campum, in quem excurrant naturæ scrutatores, industriam suam exercitaturi, et me etiam opportunam nactum esse occasionem, rem naturalem ampliandi et pro viribus meis promovendi. Non equidem tantum mihi sumo, ut eum esse me putem, qui materiam hanc absolvat, et Monachorum innumerabilem exercitum in compendium redigat; præsertim cum eruendi prius sint generis hujus et specierum genuini characteres, et colligenda omnia, quæ de natura singulæ speciei innotuerunt; id quod fieri nequit, donec omnes totius orbis naturæ studiosi Monachos sibi occurrentes aut notos, ad leges systematis majori diligentia descripserint (1).

(1) Si hierarchia universa ad methodum Mammalium Linnæi

le plus ridicule des animaux, remplit ainsi la lacune existant entre eux. C'est le *Moine*, qui, par sa forme, se rapproche de l'homme, dont, quant au reste, il diffère complétement.

Je suis loin pourtant de taxer de négligence les naturalistes, qui ont omis jusqu'ici d'examiner de plus près le troupeau de Moines qu'ils avaient chaque jour sous les yeux; car le visage et l'aspect humain du Moine expliquent aisément cette erreur; et les savants dont la science était universelle, sont très-excusables d'avoir ignoré quelque chose. Je ne puis pas toutefois ne pas m'applaudir d'avoir, par mes travaux et mes soins ouvert un champ vaste et nouveau à l'investigation des naturalistes, qui pourront y exercer leur sagacité; et je m'estime heureux d'avoir trouvé une occasion favorable d'étendre et d'agrandir, suivant mes forces, le domaine de l'histoire naturelle. Je n'ai point cependant la prétention d'épuiser ce sujet et de décrire l'innombrable armée des Moines. Car pour bien établir les caractères naturels du genre et des espèces, et réunir toutes les particularités qu'on observe dans chacune d'elles, il faut avant tout que les naturalistes aient décrit, avec le plus grand soin et dans un ordre systématique, tous les Moines qui leur seront connus ou qu'ils pourront découvrir dans les différentes parties du monde (1).

(1) Si l'on veut classer ce groupe en suivant la méthode que

Interea, et usque dum excitati ad studium Monachologiæ votis et hortatibus meis annuant physiologi, manipulum Monachorum methodo linnæana exactius definire tentavi, quem in hoc specimine tibi, amice lector, offero. Nec inutilem aut præcocem laborem meum credes, si in animum induxeris : principes olim, invita et dissuadente quamvis œconomia naturæ, exterminandis venatui et segeti nocivis animalibus, lupo, accipitre, passere, etc., occupatos, jam eo curas omnes convertere, ut noxiæ humano generi Monachorum species extirpentur, foreque ut scriptores sæculi nostri,

ordinanda esset, monachos ad *Bruta* referendos esse mihi videtur. Sed filo Ariadneo munitum esse oportet eum, qui ex hoc labyrintho extricare sese posset; genus Monachorum fors in familias tres, seu in Monachos sarcophagos, ichthyophagos, et phytiphagos distribuendum?

Characteres specierum desumendi a capite, pedibus, ano, cucullo, vestitu.

CAPUT est vel pilosum, vel setosum, vel rasum; variat capillitio hemisphærico, corolla pilosa, sulcata, mento imberbi vel barbato.

PEDES calceati, subcalceati, nudi.

CUCULLUS aut versatilis, aut laxus, aut mobilis; et dein acuminatus, infundibuliformis, cordatus, brevis, elongatus, apice truncato, vel subulato, etc.

ANUS nudus, semitectus, tectus.

VESTITUS, vestis et tunica, in qua adnotetur panni species, color, et an lata aut stricta.

SCAPULARE an latum, strictum, pendulum, ligatum, obtusum, laticaudum.

COLLARE adsutum tunicæ, latum, rigidum, nullum.

En attendant, et jusqu'à ce que les physiologistes, cédant à mes vœux et à mes exhortations, se livrent à l'étude de la Monacologie, j'ai essayé de circonscrire plus exactement, d'après la méthode linnéenne, le groupe des Moines. Voilà, cher lecteur, ce que je vous offre dans ce spécimen. Mon travail ne nous semblera pas inutile ou prématuré, si vous vous rappelez que les princes, qui autrefois en opposition à l'économie de la nature, s'occupaient à exterminer les animaux nuisibles au gibier et aux moissons, tels que le loup, l'épervier, le moineau, etc., consacrent

Linné a adoptée pour les Mammifères, je crois que les Moines doivent rentrer dans l'ordre des *Brutes*. Mais il faudrait être muni du fil d'Ariane pour sortir de ce labyrinthe. Le genre Moine pourrait peut-être se diviser en trois familles : en Moines carnivores, ichthyophages et herbivores.

Les caractères des espèces doivent être empruntés à la tête, aux pieds, aux fesses, au capuchon, aux enveloppes.

TÊTE pilifère, sétigère, ou rasée. Elle se distingue par la chevelure hémisphérique, par la corolle pilifère, sulciforme, par le menton sans barbe ou barbu.

PIEDS chaussés, demi-chaussés, nus.

CAPUCHON renversé, lâche ou mobile, et en outre pointu, infundibuliforme, cordiforme, court, allongé, tronqué au sommet ou effilé, etc.

FESSES nues, demi-couvertes, couvertes.

ENVELOPPES, habit et tunique dans laquelle on remarquera l'espèce de l'étoffe, la couleur, l'ampleur ou l'étroitesse.

SCAPULAIRE large, étroit, pendant, lié, obtus, laticaude.

COLLET cousu à la tunique, large, roide ou nul.

qui deperituras has species solertius determinare prætermiserunt, a posteris summæ incuriæ accusentur, si futura ætas, deficientibus certis unius cujusque speciei characteribus, conservandas, fors sculptas aut pictas Monachorum effigies a se in vicem distinguere, certoque nomine definire invanum laboraret, et ad vagas ac fluctuantes, quæ de Monachis exstant, descriptiones relegeretur.

SCUTUM, seu appendix cuculli, pectoralis et dorsalis, ejusque figura.

MANICA æqualis, angustata, larga, saccosa.

PALLIUM longum, breve, plicatum, æquale.

TEGMENTA interiora. Indusium, interula, etc.

CINGULUM latum, teres, coriaceum, laneum, linteum, nodosum, etc.

Observetur porro : CLAMOR seu SONUS, an melodus vel ingratus, cantans vel orans, gutturalis vel nasalis, clamorosus vel murmurans, flebilis vel hilaris, gruniens vel latrans, etc.

INCESSUS, an tardigradus, festivans, ignavus, durus, etc.

HABITUS totius *Monachi* num austerus vel lascivus, rusticus vel gracilis, gravis vel levis, modestus vel hypocrita, etc.

MORES : tempus clamoris, silentii, probationis, occupatio, victus et potus, odor, locus habitationis, metamorphoses, species *hybridæ*, e. g. *Servita septentrionalis*, varietates sub diverso climate ; addatur historia speciei, ortus, abolitionis, et differentiæ sexus.

déjà tous leurs soins à détruire, comme nuisibles au genre humain, les différentes espèces de Moines. Il pourrait alors arriver que les historiens de notre siècle qui auront oublié de déterminer avec sagacité les espèces destinées à périr, soient accusés de grande incurie par la postérité. Car les âges futurs venant à relire les descriptions vagues et incomplètes qui existent aujourd'hui, et privés de caractères positifs, inhérents à chaque espèce, travailleraient en vain à distinguer l'une de l'autre et à définir d'un nom certain les figures de Moines conservées par la peinture ou la sculpture.

Bouclier ou appendice du capuchon, pectoral et dorsal ; sa figure.

Manche également large, resserrée, ample, en forme de sac.

Manteau long, court, plié, d'égale largeur.

Téguments intérieurs, Chemise, camisole, etc.

Ceinture large, ronde, en cuir, en laine ou en lin, nodifère, etc.

CRI ou VOIX, agréable ou désagréable, rauque, chantant ou priant, guttural ou nasal, criard ou semblable à un murmure, plaintif ou gai, semblable à un grognement ou à un aboiement, etc.

DEMARCHE, lente ou pressée, paresseuse, lourde, etc.

ALLURE du *Moine*, austère ou lascive, épaisse ou grêle, pesante ou légère, modeste ou hypocrite, etc.

MOEURS, le temps du cri, du silence, de l'épreuve, l'occupation, l'aliment et la boisson, l'odeur, l'habitat, les métamorphoses, les espèces *hybrides* (exemple : *le Servile septentrional*), les variétés sous divers climats. On y joindra l'histoire de l'espèce, de l'origine, de l'abolition, et les différences de sexe.

His, quæ addam, non habeo; et si haberem, non adderem, ne ultra præfationis limites excurram.

Dabam Augustæ Vindelicorum,
28 decembris anno Chr. 1782.

Je n'ai plus rien à ajouter ; et si j'avais encore quelques paroles à dire, je me tairais, pour ne point dépasser les limites d'une préface.

Augsbourg, 28 décembre 1782.

MONACHUS.

DEFINITIO.

Animal anthropomorphum; cucullatum; noctu ejulans; sitiens.

DESCRIPTIO.

Corpus Monachi bipes, erectum, dorso incurvato, capite depresso, semper cucullatum et undequaque vestitum, si in speciebus quibusdam caput, pedes, anum, manusque nudas excipias. Ceterum: animal avarum, fœtidum, immundum, siticulosum, iners, inediam potius tolerans quam laborem. Oriente occidenteque sole, præsertim vero noctu congregantur Monachi, et uno clamitante clamant alii; ad sonum campanæ concurrunt omnes: incedunt fere semper bini: vestiuntur lana; vivunt e rapina et quæstu; mundum sui tantum causa creatum esse prædicant: coeunt clandestine, nuptias non celebrant, fœtus exponunt; in propriam speciem sæviunt, et hostem ex insidiis aggrediuntur.

MOINE.

DÉFINITION.

Animal anthropomorphe ; encapuchonné ; hurlant la nuit ; altéré.

DESCRIPTION.

Corps vertical, bipède ; dos courbé ; tête penchée ; toujours encapuchonné, complétement couvert de vêtements, sauf dans quelques espèces où la tête, les mains, les fesses et les pieds sont nus. Du reste, animal avare, puant, immonde, altéré, paresseux, supportant la faim plutôt que le travail. Au lever et au coucher du soleil, mais surtout la nuit, les Moines se réunissent ; l'un venant à crier, tous crient avec lui ; au son de la cloche, ils accourent tous ; ils marchent toujours par deux, sont vêtus de laine, vivent de rapines et de quêtes ; ils prêchent que le monde a été créé uniquement pour eux ; ils s'accouplent clandestinement, ne se marient jamais, et exposent leur progéniture ; ils se déchirent entre eux et dressent des embûches à leurs ennemis.

Sexus alter a mare vix differt, nisi capite semper velato; sed Monacha mundior, minus siticulosa; e domo, quam mundam servat, nunquam prodit. Junior ludibunda omnia arripit, undequaque circumspicit, mares nutitando salutat. Adultior et anescens mordax et maligna evadit; irata maxillas, ore hiante, exagitat. Monachæ vocatæ respondent *ave*. Data venia, garriunt promiscue : tinniente campana, abrupto sermone obmutescunt.

DIFFERENTIA.

Homo loquitur, ratiocinatur, vult; Monachus, mutus nonnunquam, ratiocinio et voluntate caret, regitur enim tantum arbitrio superiorum. Hominis caput erectum :

> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri,
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Monachi caput depressum, oculis in terram dejectis. In sudore vultus panem quærit homo; Monachus otiosus saginatur. Homo inter homines habitat; Monachus solitudinem quærit, et sese abscondit, lucifuga. Unde patet : Monachum esse genus mammalium distinctum ab homine, medium inter hominem et simiam, huic proximiorem, a qua vix non voce et victui differt :

La femelle ne diffère guère du mâle que par la tête, qui est toujours voilée ; elle est plus propre, moins altérée, et ne sort jamais de sa demeure, qu'elle maintient dans une constante propreté. Jeune, elle est joueuse, touche à tout, regarde de tous côtés, salue les mâles en hochant la tête. Plus âgée et s'approchant de la vieillesse, elle devient mordante et méchante. Est-elle en colère, elle remue les mâchoires de sa bouche béante. L'appelle-t-on, elle répond *ave*. A un signal donné, les nonnes babillent à tort et à travers; au son de la cloche, toute conversation s'arrête, elles deviennent muettes.

DIFFÉRENCE.

L'homme parle, raisonne et veut ; le Moine, souvent muet, n'a ni raison ni volonté; car il est conduit uniquement par les caprices de ses supérieurs. La tête de l'homme est droite, relevée :

> A l'homme il a donné la tête redressée,
> Pour tourner vers le ciel sa face et sa pensée.

Celle du Moine est penchée, et ses yeux baissés vers la terre. L'homme gagne son pain à la sueur de son front ; le Moine s'engraisse dans l'oisiveté. L'homme habite parmi les hommes; le Moine cherche la solitude et se cache en fuyant la lumière. D'où il résulte que le Moine est un ordre de mammifères distinct de l'homme, servant de transition entre l'homme et le singe, mais plus rapproché de

Simia, quam similis turpissima bestia vobis!

CLIMA.

Sponte Austrum, coactus Septentrionem versus habitat. In propagatione speciei Africam monstrorum feracem superat.

USUS.

Terræ pondus inutile. Fruges consumere nati.

I.

MONACHUS BENEDICTINUS.

Monachus benedictinus : imberbis ; capite tonso, setoso, corolla lineari sulcato ; pedibus calceatis ;



ano caligato ; veste nigra, lanea, corpus totum et pedes circumambiente ; cucullo laxo, subrotundo,

ce dernier, dont il diffère à peine par la voix et le genre d'alimentation.

Singe, ignoble animal, qui si bien vous ressemble !

CLIMAT.

Originaire du Midi, il s'acclimate à regret dans le Nord. Dans la reproduction de son espèce sa fécondité surpasse celle de l'Afrique, où pullulent les monstres.

USAGES.

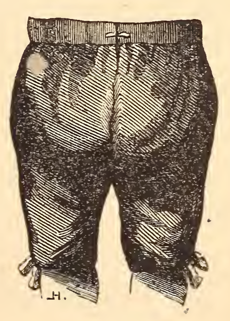
Inutile fardeau de la terre. Nés pour dévorer ses produits.

I.

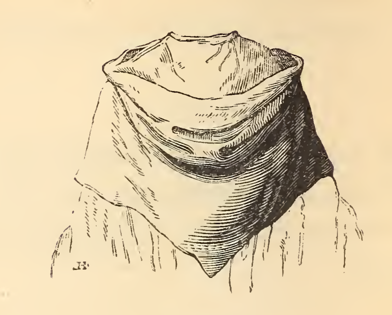
MOINE BÉNÉDICTIN.

Le Moine bénédictin : sans barbe ; tête rasée, velue, sillonnée d'une corolle linéaire ; pieds chaussés ; fesses couvertes ; robe de laine noire

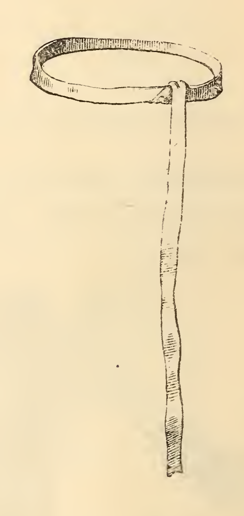




lato; scapulari pendulo, plano, latitudine abdo-

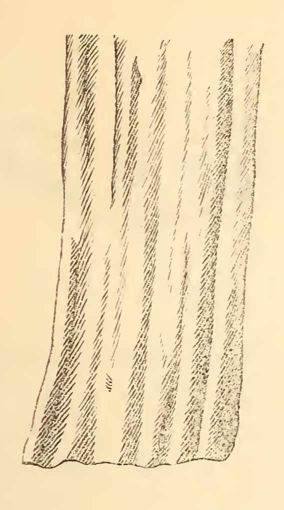


minis; collari rigido, albo, emarginato; cingulo lato, laneo, aut holoserico; pallio nigro descen-



dente usque ad talos. Tegmentis internis plerum-

enveloppant le corps entier et les pieds ; capuchon lâche, arrondi, large ; scapulaire pendant, uni,



de la largeur du ventre ; collet raide, blanc, échancré ; ceinture large, de laine ou de soie ;



manteau noir descendant jusqu'aux talons ; téguments intérieurs noirs pour la plupart ; che–

que nigris, indusio e manica angustata ad radicem manus, prominulo.



Habitus Monachi benedictini gracilis, incessus tardigradus, capite minus depresso.

Clamat ter quaterve de die et media nocte, nonnunquam primum ad cantum galli, sono profundo, tardo; et tum induitur tunica crispo plicata, lata, manicis largissimis; caput vero tegit bireto quadrangulari.

Omnivorus, jejunat raro; hora quarta post meridiem sitit, et ad haustum convocatur. Auri sacra fame vexatur : nummos studiose conquerit et in ærarium congerit. Nonnulli vegetant tantum, alii studiis delectantur, e. g. Congregatio Mauri in Gallia.

Extra domum deponit cucullum (1) et scapu-

(1) Connectit ecclesiasticos cucullo destitutos cum Monachis cucullatis ; natura non agit per saltum.

mise dépassant un peu la manche, qui est rétrécie au poignet.

L'air du Moine bénédictin est grêle, sa démarche lente, sa tête peu inclinée.

Il crie trois ou quatre fois de jour et à minuit, quelquefois au premier chant du coq, avec une voix grave et lente, et alors il revêt une tunique plissée, ample, avec des manches très-larges, et couvre sa tête d'un bonnet quadrangulaire.

Omnivore, il jeûne rarement; il a soif vers quatre heures après midi, et est convoqué pour boire. Tourmenté par la faim sacrée de l'or, il recueille soigneusement les écus, et les entasse dans son épargne; quelques-uns ne font que végéter, d'autres prennent plaisir aux études, comme la congrégation de Saint-Maur en France.

Hors de la maison, il dépose le capuchon et attache son scapulaire avec une ceinture; il défend sa tête des injures de l'air par un petit bon-

lare cingulo ligat : caput contra aeris injurias pileolo cristato, et pileo biplicato tuetur.

Fœmina caput velo subtus albo, supra nigro ; et frontem, genas, pectusque sudario albo abscondit.



Varietates utriusque sexus infinitæ, in loco natali describendæ, ignotis veris characteribus.

Habitat in collibus : *colles Benedictus amabat.* Peregrinus in urbibus.

Sequitur regulam Benedicti, patris monachismi in Occidente.

II

MONACHUS DOMINICANUS.

(V. fig. cap. I.)

Monachus dominicanus : imberbis ; capite raso ;

net huppé ou par un bonnet plié en deux (1).

La femelle a la tête couverte d'un voile blanc en dessous, noir en dessus; son front, ses joues, son sein, sont cachés par une guimpe blanche.

Les variétés de chaque sexe sont infinies. Leurs vrais caractères étant inconnus, on doit les décrire dans leur pays natal.

Il habite sur les collines. « Benoît chérissait les collines. »

C'est un pèlerin dans les cités.

Il suit la règle de Benoît, le père du monachisme en Occident.

II.

MOINE DOMINICAIN.

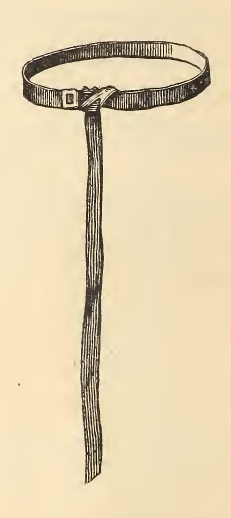
Le Moine dominicain : sans barbe; tête rasée;

(1) Le Bénédictin forme la transition entre les ecclésiastiques sans capuchon et les Moines portant capuchon. La nature ne procède jamais par bonds.

corolla pilosa, lata, continua; pedibus calceatis;



ano caligato; tunica lanea textili, alba, loro tres digitos lato, cincta; cucullo versatili, versus

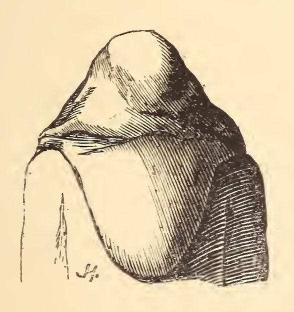


cervicem gibboso, margine sinuato, ad apicem obtuse truncato. Appendice cuculli, seu scuto

corolle velue, large, continue; pieds chaussés; fesses couvertes; tunique en tissu de laine blanche, ceinte avec une courroie large de trois doigts; capuchon mobile, gibbeux vers le cou, à bords sinués, tronqué d'une manière obtuse vers la



pointe; appendice du capuchon ou bouclier ar-



rondi sur la poitrine, pointu sur le dos, avec une suture longitudinale le divisant en deux parties; manches également larges, repliées; collet blanc, dont la couleur paraît à peine, surtout lorsqu'un

pectorali rotundato, dorsali acuminato, cum su-





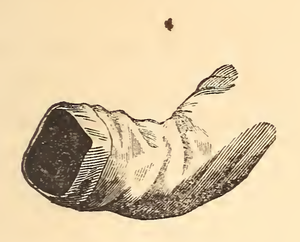
tura longitudinali utrumque hoc scutum dividente; manicis æqualibus, latis, replicatis; collari albo, quod vix apparet, cum potissimum mentum crassum et adeps duræ cervicis in truncum corporis excurrat; in lucem prodiens pallio nigro laneo, longo, cum cucullo scutoque pectorali et dorsali nigro, inferiorem album tegente, induitur. Tegmentis interioribus albis potissimum, manica interulæ stricta, infra latiorem prominente.

Fratres laici, pallio destituti, cucullum et scapulare nigrum nunquam deponunt.

Habitus Monachi dominicani hypocrita; incessus lascivus; facies perfida. Latrat media nocte, voce ingrata, rauca.

Eximio olfactu pollet, vinum et hæresim e longinquo odorat. Esurit semper polyphagus. Juniores fame probantur. Veterani, relegata omni cura et occupatione, gulæ indulgent, cibis succulentis nutriuntur, molliter cubant, tepide quiescunt,

menton gras et un gros cou chargé d'embonpoint



surmontent le tronc. Quand il sort, il revêt un manteau noir en laine, avec un capuchon et un bouclier noir sur le dos et la poitrine, recouvrant le capuchon blanc de dessous ; téguments intérieurs en général blancs ; manches de chemise étroites et dépassant une manche plus large.

Les frères lais, privés de manteau, ne quittent jamais la cucullе et le scapulaire noir.

Le Moine dominicain a l'air hypocrite, la démarche lascive, la face perfide ; il aboie à minuit, avec une voix désagréable et rauque ; il possède un odorat exquis et flaire de loin le vin et l'hérésie ; omnivore, il est toujours affamé. Les jeunes sont éprouvés par l'abstinence. Les vieux, libres de tout souci et de toute occupation, s'adonnent à la gloutonnerie, se nourrissent de mets succulents,

somnum protrahunt, et ex Suis diæta curant, ut esca omnis in adipem transeat, lardumque adipiscantur. Hinc abdomen prolixum passim præ se ferunt; senes ventricosi maximi æstimantur. Virginitatis sacræ osores, in Venerem vulgivagam proni ruunt.

Generi humano et sanæ rationi infestissima species, in cujus creatione non se jactavit Auctor naturæ. Prædam e longinquo speculatur, et indicantibus aliis concurrit, eam nisu astuque assequitur, et in accensum rogum compellit; dum circumstans Monachorum sanguinem et mortem anhelantium corona, miseræ prædæ cruciatibus insultat, sibique ululatu horrendo et execrabili latratu applaudens, spolia inter se dividit. Crudelissimum omnium inquisitorem generalem dicunt, qui obtutu solo enecat. Pessimi in Hispania, Lusitania et America meridionali. Sed nec nostrates veneno carent. Versipelles jam albo, jam nigro colore vestitos, voluit natura, ut dubii omnes metuerentur ab omnibus; ne minimum sævirent, Creator beneficus humano generi imperantes dedit, qui speciem hanc aut exterminent, aut excantationibus innocuam reddant.

sont couchés moelleusement, reposent chaudement, prolongent leur sommeil, et suivant soigneusement le régime du porc, ont soin de transformer en graisse toute leur nourriture et de faire du lard; aussi portent-ils indistinctement une panse proéminente. Les vieux ventrus sont les plus vénérés. Ils font fi de la sainte virginité, et se ruent avec ardeur sur les filles publiques.

C'est une espèce éminemment nuisible au genre humain et à la saine raison; l'Auteur de la nature ne peut se glorifier de l'avoir créée. Guettant sa proie de loin, le Dominicain accourt quand d'autres la lui montrent, la saisit par ruse ou par force, et la jette sur un bûcher ardent; alors on voit à l'entour la foule des Moines, ne respirant que le sang et la mort, insulter aux souffrances de la malheureuse victime, dont elle partage les dépouilles, et s'applaudir elle-même par ses hurlements horribles et son infâme aboiement. Le plus cruel d'entre eux s'appelle inquisiteur général; son regard seul donne la mort. Les plus dangereux sont en Espagne, en Portugal et dans l'Amérique méridionale. Ceux de nos contrées pourtant sont aussi très-venimeux, et, sous un climat plus chaud, leur morsure serait mortelle. D'aspects variés, tantôt blancs, tantôt noirs, tels les a voulus la nature, afin que leur couleur douteuse inspirât à tous une profonde terreur. Toutefois, pour mettre un frein à leurs ravages, le bienfaisant Créateur a donné au

Monacha dominicana, præter velum nigrum et mores candidiores, non differt a mare.

Sequitur M. D. leges Dominici Hispani, qui primus in genus humanum, annuente summo pontifice, igne sæviit, et ne deessent qui rabiem hanc exterminatricem propagarent, sæculo XIII ordinem instituit Monachorum, igne et ferro doctrinam prædicantium.

Symbolum speciei canis rabie perculsus, facem accensam præ se ferens, tormenta, rogum, mortemque minitans.

III.

MONACHUS CAMALDULENSIS.

(V. fig. cap. I.)

Monachus camaldulensis : barbatus, barba in pectus demissa ; capite tonso, setoso, corolla lineari sulcato ; ano caligato ; pedibus calceatis, planta





calcei lignea ; tunica alba, pannea, rudi, pedes

genre humain des maîtres qui exterminent cette espèce, ou savent la rendre impuissante à nuire.

La Moinesse dominicaine ne diffère du mâle que par le voile noir et des mœurs plus douces.

Le Moine dominicain suit les lois de l'Espagnol Dominique, qui, le premier, avec l'approbation du souverain pontife, sévit par le feu contre l'espèce humaine. De peur que les propagateurs de cette rage exterminatrice ne vinssent à manquer, il institua, au treizième siècle, l'ordre des Moines prêchant la doctrine par le fer et le feu.

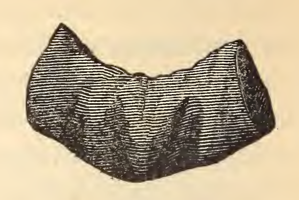
Le symbole de l'espèce est un chien enragé portant une torche ardente, menace de torture, de bûcher et de mort.

III.

MOINE CAMALDULE.

Le Moine camaldule : barbu, barbe tombant sur la poitrine; tête tondue, velue, sillonnée d'une corolle linéaire; fesses couvertes; pieds chaussés, sandales de bois; tunique blanche en drap grossier tombant jusqu'aux pieds; capuchon rond et lâche; manches également larges; scapulaire aussi long que la tunique, lié par une ceinture en drap blanc; collet étroit, cousu à la tunique; manteau

lambente; cucullo rotundo laxo; manicis æquali-



bus, latis; scapulari tunicæ longitudinem æquante, ligato cingulo panneo albo; collari stricto, adsuto tunicæ. Pallio albo, lato, corpus totum involvente, ad pedes usque; interula lanea, indusii loco, cum cilicio spinoso nonnunquam, dorsum radente.

Habitus Monachi camaldulensis austerus, incessus gravis.

Gregatim cantat septies de die et media nocte, sono gutturali, profundo, tardissimo. Silet domi. Occupatus contemplando, ut aiunt, vegetat otiosus; prodit rarissime.

Victitat piscibus, ovis, vegetalibus; tempore jejunii legumina et farinam oleo inquinat; sitim vino pellit.

Prodiens calceamenta lignea deponit, et calceos induit.

Fratres laici loro cinguntur.

Fœmina nonnisi capite velato a maribus discrepat.

Habitat in montibus sylvosis.

Obediunt Camaldulenses regulæ Benedicti, et præscripto Romualdi cujusdam, qui Monachos tu-

blanc, large, enveloppant tout le corps jusqu'aux pieds; à la place de chemise, un vêtement de laine accompagné quelquefois d'un cilice épineux qui râcle le dos.

L'allure du Moine camaldule est austère, sa démarche grave.

Il chante en compagnie sept fois de jour et à minuit, d'un ton guttural, profond, et très-lent; il est muet chez lui et s'occupe à contempler, comme on dit; il végète dans l'oisiveté, ne sort que très-rarement; se nourrit de poissons, d'œufs, de végétaux; au temps du jeûne, il baigne ses légumes et sa farine avec de l'huile; il chasse la soif avec du vin. Quand il sort, il dépose ses sandales de bois, et chausse des souliers.

Les frères lais portent une ceinture de cuir.

La femelle ne diffère du mâle que par la tête, qui est voilée.

Il habite sur les montagnes boisées.

Les Camaldules obéissent à la règle de Benoît et aux prescriptions d'un certain Romuald, qui vit

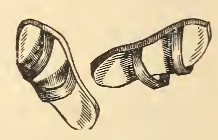
nica alba vestitos per scalam in cœlum ascendere somniavit, et visione hac admonitus, vestem nigram Benedictinorum in albam, cœlo annuente, mutavit. Extincta hæc species in ditionibus monarchiæ austriacæ anno MVIILXXXII.

IV.

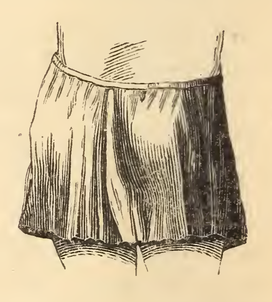
MONACHUS FRANCISCANUS.

(V. fig. cap. I et II.)

Monachus franciscanus : imberbis; capite raso; corolla pilosa continua; pedibus subcalceatis;



ano semitecto; tunica fusca, pannosa; cucullo mo-



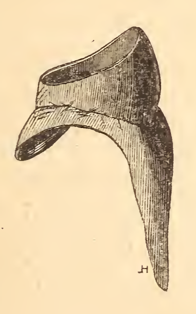
bili, subcordato, brevi, cum appendice seu scuto

en rêve des moines blancs monter au ciel par une échelle. Averti par cette vision, il changea en blanc, sous les auspices du ciel, le vêtement noir des Bénédictins. Cette espèce a été anéantie en 1782, dans les pays dépendants de la monarchie autrichienne.

IV.

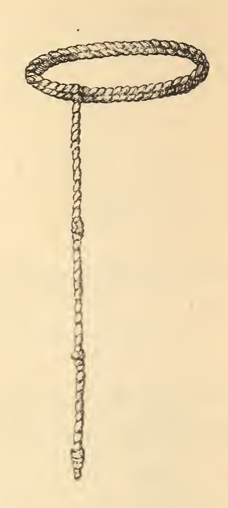
MOINE FRANCISCAIN.

Le Moine franciscain : sans barbe ; tête rasée ; corolle couverte de poils et continue ; pieds chaussés de sandales ; fesses demi-couvertes ; tunique de drap brun ; capuchon mobile, cordiforme, court,



avec un appendice scutiforme, rond sur la poitrine et triangulaire sur le dos, descendant plus bas qu'une corde de lin blanc à trois nœuds qui

pectorali subrotundo, et dorsali triangulari, decurrente infra funem trinodosum linteum, album,



quo bis cingitur abdomen; manicis æqualibus, amplis satis, ut intra eas manus abscondantur; scapulari nullo; pallio fusco infra anum finiente, connexo fibula ossea circum pectus. Interula pannea, indusii loco, cutem fricat, cui circa nates adligatur prætexta pannea, ad genua fere porrigens.

Habitus Monachi franciscani rusticus; incessus mensuratus; tunica undequaque sacculis scatet: cucullaribus, quo comestibilia abscondit; axillaribus, in quibus fermentat tabaccum; pectoralibus, pro pixide; manicalibus, pro strophio conservando. Hircum olet; auri et argenti contemptor ventrem tantum curat, quem bis quotidie carne,

entoure deux fois l'abdomen; manches également larges, assez amples pour cacher les mains ; pas de scapulaire ; manteau brun, finissant au-dessous de l'anus, retenu avec une agrafe d'os sur la poitrine ; un vêtement de drap à l'intérieur frotte la peau à la place de la chemise, et une robe de drap qui y est attachée autour des cuisses descend à peine jusqu'aux genoux.

L'air du Moine franciscain est rustique, sa démarche mesurée ; sa tunique abonde de tous côtés en petites poches; il cache ses provisions dans son capuchon, et sous les aisselles, où fermente le tabac, et sur la poitrine, où il serre la tabatière, et dans les manches, où il fourre le mouchoir. Il pue le bouc, méprise l'or et l'argent, et n'a soin que de

aut piscibus replet; ruminat interdiu otiosus; mendicans benefactoribus, detracto cucullo, herbam nicotianam porrigit; incunculas, schedulas triquetras, amuleta, aliasque hujus farris nugas, mira metamorphosi in vinum et cibum transmutat. Dimicat cum suis, et hostem non raro clam trucidat.

Cantat sæpius de die, et nocte media usque ad crepusculum, voce alta, clamorosa.

Corporis vires juniorum per annum unum probantur; species spuria, quam Hybernam dicunt, intellectum quoque excolit.

Monacha franciscana tela nigra caput velat : ceterum mares imitatur.

Asseclarum hujus ordinis innumeræ varietates, obscuriores, moribus, vestitu, et habitu diversæ.

Habitat in oppidis et urbibus.

Genuinus Francisci filius, et æternus, si fides habenda patri Franciscanorum, qui, divino numine se afflatum putans, prædixit : interiturum prius genus humanum, quam hanc speciem; ne fors turbetur æconomia naturæ, cum, vel sublata unica cimicis specie, catena, qua creaturæ omnes cohærent, rumperetur.

Primum laborum Francisci socium Porcum

son ventre, qu'il remplit deux fois par jour de chair ou de poisson. Il passe la journée à ruminer dans l'oisiveté. Pour mendier il òte son capuchon et offre à ses bienfaiteurs l'herbe de Nicot, et par une merveilleuse métamorphose change en vin et en aliments, des petites images triangulaires, des amulettes, et d'autres babioles de la même farine. Il se bat contre les siens, et maintes fois immole secrètement son ennemi.

Il chante le plus souvent de jour, et de minuit jusqu'au crépuscule, d'une voix haute et criarde.

On éprouve pendant une seule année les forces physiques des plus jeunes ; une espèce bàtarde, qu'on nomme *irlandaise*, cultive l'intelligence.

La Moinesse franciscaine couvre sa tète de toile noire ; pour le reste, elle imite les màles.

Les variétés innombrables des sectateurs de cet ordre sont moins connues, et diffèrent par les mœurs et l'habit.

Il habite dans les villages et les villes.

Le fils de François est conforme à la nature et éternel, s'il faut ajouter foi au père des Franciscains : celui-ci, se regardant comme inspiré de l'esprit divin, a prédit que le genre humain périrait plus tòt que sa race ; car l'économie de la nature serait troublée, la chaîne qui unit tous les êtres créés serait brisée, si cette espèce unique de punaise venait à disparaître.

Suivant les annales de l'espèce, un Porc fut le

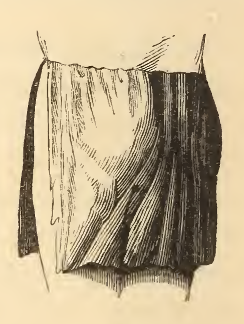
fuisse annales speciei narrant. Dubius enim Franciscus, qua ratione persuaderet Innocentio III, ut suam vivendi rationem approbet, Suem vidit in luto se volutantem; cujus exemplo tractus, luto quoque se immersit, et, derelicto comite, lutosum sese summo sacerdoti ostendit, qui motus hac pietate, legibus Francisci benedixit ad initium sæculi XIII. Ita *sus Minervam.*

V.

MONACHUS CAPPUCINUS.

(V. fig. cap. III et IV.)

Monachus cappucinus, mento, genis, et margine oris superiore barbatis; capite raso; corolla pilosa, ad sinciput interrupta; pedibus subcalceatis; ano et collo nudo; tunica fusca, pannosa,



frustis panni abrasi undequaque adsutis, cum plicis duabus abdominalibus. Cucullo mobili, elon-

premier compagnon des travaux de François. Ce dernier, en effet, cherchant un argument pour persuader à Innocent III d'approuver son genre de vie, vit un cochon se vautrer dans la fange; alors, séduit par son exemple, lui aussi se plongea dans la fange, et, délaissant son compagnon, il se montra couvert de boue au souverain pontife, qui, touché d'une telle piété, bénit les règles de François au commencement du treizième siècle. Ainsi *sus Minervam.*

V.

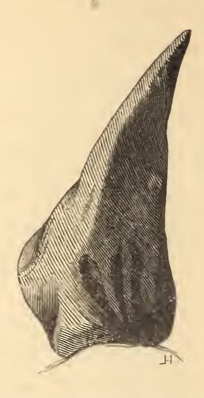
MOINE CAPUCIN.

Le Moine capucin : le menton, les joues et la lèvre supérieure couverts de barbe; tête rasée; corolle velue et interrompue au sinciput; sandales;



fesses et cou nus; tunique en drap brun, rapiécée de tous les côtés avec des morceaux de drap usé, formant double pli sur l'abdomen; capuchon

gato, acuminato, versus apicem subulato, infundibuliformi; manicis æqualibus, latis, brachia villosa



tegentibus; scapulari nullo; fune linteo, albo, trinodoso; pallio ad anum abrupto, quo dorsum, abdomen et manus involvuntur. Tegmentis interioribus nullis.

Habitus Monachi cappucini miser; incessus ignavus; facies torva, simiæ satyro maxime affinis. Odorem tetrum spargit. In cucullo et loculis sub axillis omnia abscondit et conservat. Tunica replicata absque impedimento cacat et mingit, anum fune abstergit. Dorsum facile flectit, et ad nutum magistri procumbit humi. Aurum et argentum non tangit, sed venatur pediculos, quibus vexatur, et quos non occidit; pugnat tamen cum confratribus. Rabies irati mitigatur barba, quam summa cura pascit. Ejulat fixis diei et noctis temporibus, sono nasali, ingrato. Vorat et bibit om–

mobile, allongé, pointu, subulé vers la pointe, en forme d'entonnoir ; manches également larges, couvrant des bras velus ; pas de scapulaire ; corde de lin blanc à trois nœuds; manteau envelop-pant le dos, l'abdomen et les mains, tronqué à la hauteur des fesses ; aucun tégument intérieur.

L'allure du Moine capucin est misérable, sa démarche paresseuse, sa mine farouche, rappelant au plus haut degré l'orang-outang ; il exhale une odeur infecte ; serre et fourre tout dans son capuchon et dans de petites cachettes sous ses aisselles ; il retrousse sa tunique pour. . . . . et. . . . Il courbe le dos facilement, et sur un signe du maître il se couche à terre. Il ne touche ni à l'or ni à l'argent, mais donne la chasse aux poux qui le tourmentent et qu'il ne tue point ; il se bat cependant avec ses confrères. Est-il en colère, pour l'apaiser il suffit de lui caresser la barbe, qu'il

nia, silet sœpius, vix cogitat; esuriens prodit, et cibum mendicat. Stramenta pro lectulo congerit.

Monacha cappucina velo superiore nigro, inferiore albo, utroque ad frontem subcordato; collo nudo; pectore sudario albo munito.



Juniores bajulando ligna, mundando utensilia, verrendo quisquilias, terram lambendo anno uno probantur, ut innotescat:

> . . . . . . Quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri.

Fratres tertiarii, capite setoso, velut larvæ, nondum totum Monachum induerunt, et cucullo destituuntur.

Habitat in oppidis, etiam urbibus sese intrusit.

entretient avec grand soin. A des heures fixes du jour et de la nuit, il hurle d'une voix nasale et désagréable; il dévore et boit tout, se tait le plus souvent, pense à peine; a-t-il faim, il sort et mendie sa nourriture; il ramasse de la paille pour en faire son lit.

La Moinesse capucine : en dessus voile noir, en dessous voile blanc, tous deux cordiformes sur le front; cou nu; poitrine couverte d'une guimpe blanche.

On éprouve les plus jeunes en leur faisant pendant un an porter du bois, nettoyer les ustensiles, balayer des ordures et lécher la terre. On voit ainsi :

. . . . . Ce que vaut leur épaule,
Ce qu'elle peut porter.

Les frères du tiers-ordre : tête velue; semblables à des larves, ils ne sont pas tout à fait Moines et n'ont point de capuchon.

Il habite dans les villages et s'introduit même dans les villes.

Soboles Francisci reformata a Matthæo Bassi.

VI.

MONACHUS AUGUSTINUS DISCALCEATUS.

(V. fig cap. II, III, IV et V.)

Monachus augustinus discalceatus : imberbis; capite raso; corolla pilosa continua, tecta pileolo nigro, rotundo, quinquepartito; ano semitecto collo nudo; pedibus subcalceatis; tunica nigra, pannea, lata satis, loro nigro, cujus frustum liberum ab umbilico infra genua descendit, lumbos circum constricta; cucullo mobili, brevi, subcordato; scuto pectorali, rotundato, dorsali vero in angulum acutum coarctato; manicis æqualibus ad manum retusis; pallio nigro ad femora usque porrecto; indusio laneo.

Habitus Monachi augustini discalceati imbecillis, facies crapulenta, incessus titubans. Cantat de die nonnunquam et media nocte, sono melodo, alto; interdiu otium inter et crapulam marcescit. Vindobonensis intestina principum, aromatibus farcta, custodit.

Carnivorus; insedabili siti cruciatur, sed hydrophobus aquam non fert; dum vero sitim aridam miserum torquentem, vino sedare cupit, sitis al-

La race de François fut réformee par Matthieu Bassi.

VI.

MOINE AUGUSTIN DÉCHAUSSÉ.

Le Moine augustin déchaussé : sans barbe ; tête rasée; corolle velue, continue, couverte d'un petit bonnet noir, rond, divisé en cinq parties; fesses demi-couvertes ; cou nu; pieds munis de sandales ; tunique noire en drap, assez ample, serrée autour des reins par une ceinture de cuir noir dont le bout, qui n'est pas attaché, descend du nombril jusqu'au-dessous du genou ; capuchon mobile, court, presque cordiforme, avec bouclier arrondi sur la poitrine et rétréci en angle aigu sur le dos ; manches également larges, s'arrêtant à la main ; manteau noir descendant jusqu'aux cuisses ; chemise de laine.

L'allure du Moine augustin déchaussé est stupide, sa face crapuleuse, sa démarche chancelante. Il chante quelquefois de jour et à minuit d'une voix mélodieuse et grave. De jour, il s'abrutit dans l'oisiveté et la crapule. Le Moine de Vienne est chargé de garder les entrailles des princes, farcies d'aromates.

Carnivore ; il est tourmenté par une soif inextinguible ; mais, étant hydrophobe, il a l'horreur de l'eau. Tandis qu'il essaie d'apaiser avec du vin la

tera crescit. Vino sepultus vinum somniat. Gemmante vite lætius cantat.

Hebetato per vinum largius haustum stimulo, segnis in Venerem, sexum alterum negligit; hinc rara Monacharum hujus speciei cœnobia, nulla vero in Germania vitifera.

Habitat in urbibus, pagis prope sylvas.

Regitur legibus Augustini, a Thoma quodam lusitano, an melius, an pejus? reformatis sæculo XVI.

VII.

MONACHUS TRINITARIUS.

(V. fig. cap. I, II, III, IV et VI.)

Monachus trinitarius : imberbis; capite raso,



capillitio hemisphærico; pedibus subcalceatis; ano

soif ardente qui le torture, le malheureux sent croître une autre soif. Enseveli dans le vin, il rêve encore du vin. Ses chants sont plus joyeux quand la vigne bourgeonne.

Son aiguillon est émoussé par de larges libations; et, paresseux en amour, il néglige l'autre sexe; aussi les couvents des Moinesses de cette espèce sont-ils rares; il n'y en a aucun dans la Germanie vitifère.

Il habite les villes et les bourgs voisins des forêts.

Il est régi par les lois d'Augustin, réformées au xvie siècle en bien ou en mal, je ne sais, par un certain Portugais appelé Thomas.

VII.

MOINE TRINITAIRE.

Le Moine trinitaire : sans barbe; tête rasée; la chevelure hémisphérique; pieds munis de sandales; fesses demi-couvertes; tunique de drap blanc, attachée par une ceinture noire qui s'avance un peu sur le bord du scapulaire; capuchon lâche, blanc, avec un appendice scutiforme court et arrondi sur la poitrine, mais plus long et pointu sur le dos; scapulaire étroit; tunique plus courte, marquée d'une croix; manches également larges, repliées; manteau brun, tombant sur la cuisse, avec

semitecto; tunica pannea, alba, loro nigro, ad marginem scapularis prominulo, ligata; cucullo laxo, albo, cum scuto pectorali brevi, rotundato, dorsali vero longiori cuspidato. Scapulari stricto, tunica breviore, signato. Manicis æqualibus, repli-



catis. Pallio fusco, femore versus demisso, cum cucullo fusco, cucullum album tunicæ absorbente. Scapulari, et pallii latere sinistro cruce rubra, et cærulea signatis; indusio, et prætexta lanea.

Habitus Monachi trinitarii gravis; incessus properans; facies exotica; clamat media nocte voce dissona, ingrata; domi ichthyophagus; extra septa monasterii, quumprimum aquam, sicco quamvis pede, transiit, polyphagus, intestinis animalium, semper vescitur, et inde Gallis *mange-tripes* dicitur. Carnem humanam appetit, nundinatione homi-

un capuchon brun couvrant le capuchon blanc de la tunique; le scapulaire et le côté gauche du manteau marqués d'une croix rouge et azurée; chemise et robe de laine.

L'air du Moine trinitaire est grave, sa démarche précipitée, sa face exotique. Il crie à minuit d'une voix dissonnante et désagréable. Il est ichthyophage chez lui; mais lorsque, sorti de l'enceinte de son couvent, il a, à pied sec toutefois, franchi la mer, il se nourrit toujours d'intestins d'animaux; aussi les Français l'appellent-ils *mange-tripes*. Il con-

num occupatus. Europæos spoliat, prædamque piratis Africæ et Asiæ advehit, servos emturus. Ex Oriente redux senectam, seu barbam induit.

Peregrinantium et nundinatorum more propria uxore caret; nisi fors in Hispaniæ æstuante climate, et aliena utitur. Maritus, cujus domum Monachus trinitarius subit, cornigeri cervi meminerit, qui patres speciei Joannem de Matha et Felicem a Valois, semper comitatur, omnesque imminentis periculi admonet. Patres hi, cervi hortatu, asseclas suos, utpote a reliquis monachis victu et moribus jam dissentientes, separarunt, et in propriam speciem coegerunt, sæculo XII.

Absoluta migratione, hibernat in urbibus.

VIII.

MONACHUS CARMELITA CALCEATUS.

(V. fig. cap. I, II et III.)

Monachus carmelita calceatus : imberbis; capite raso; corolla pilosa continua; pedibus calceatis; ano caligato; tunica fusca pannea; cucullo laxo, lato; scuto pectorali brevi, rotundato, dorsali

voite la chair humaine et s'occupe du trafic d'hommes. Pour acheter des esclaves, il dépouille les Européens, et porte son butin aux pirates de l'Afrique et de l'Asie. A son retour de l'Orient, il prend un air de vieillesse, c'est-à-dire la barbe.

Suivant l'usage des voyageurs et des trafiquants, il n'a pas d'épouse propre, à moins que ce ne soit sous le brûlant climat de l'Espagne, et il use de l'épouse d'autrui. Le mari, dans la maison duquel entre le Moine trinitaire, se souviendra du cerf cornigère. Ce compagnon obligé de Jean de Matha et de Félix de Valois, pères de l'espèce, avertit les époux du péril dont ils sont menacés. Conseillés par le cerf, ces pères, après avoir séparé leurs acolytes du reste des moines, qui en différaient déjà par la nourriture et les mœurs, en firent au XIIe siècle une espèce particulière.

Sa migration achevée, il hiverne dans les villes.

VIII.

MOINE CARMÉLITE CHAUSSÉ.

Le Moine carmélite chaussé : sans barbe ; tête rasée ; corolle velue et continue ; pieds chaussés ; fesses couvertes ; tunique de drap brun ; capuchon lâche, large ; bouclier, court et arrondi sur la

triangulari, apice anum attingente; collari panneo, fusco; manicis æqualibus, latis; loro nigro, ad umbilicum infra scapulare connexo. Pallio albo laneo, tunica non æquante, cum cucullo laxiore, scuto dorsali et pectorali albo, omnia tunicæ inferioris additamenta tegente. Indusio linteo; interula pannea.

Habitus Monachi carmelitæ calceati robustus, facies vegeta, frons impudica, humeri ampli, incessus durus.

Saginatur e carne; clamat de die et noctu voce aspera.

Pugnax, et libidinosus jurgia et rixas quærit, ad ineunda cum singulis suæ speciei Monachis certamina proclivis. Irato obviam ire periculosum est. Sed et nocturnas rixas amat et Veneris certamina. Genitalibus maximis gaudens, præsertim in Gallia, mulieribus facile vim infert.

Monacha sequentis speciei huic quoque Carmelitæ servit.

Habitat in urbibus.

Originem a Monte Carmelo ducit, et se filium Eliæ et Elisei esse jactat; sed degener altæ virtutis patrum est, si quis unquam!

poitrine, triangulaire sur le dos, avec une pointe prolongée jusqu'à l'anus ; collet de drap brun ; manches également larges ; ceinture de cuir noir attachée à la hauteur du nombril, au-dessous du scapulaire ; manteau blanc en laine, aussi long que la tunique, avec un capuchon plus lâche ; appendice scutiforme, blanc sur le dos et la poitrine, couvrant tous les appendices de la tunique de dessous ; chemise de lin ; vêtement intérieur en drap.

L'air du Moine carmélite chaussé est robuste, sa face pleine de santé, son front impudique, ses épaules larges, sa démarche lourde.

Il s'engraisse de chair ; crie de jour et de nuit d'une voix rude.

Belliqueux et libertin, enclin à se battre avec les Moines de son espèce, il cherche les querelles et les batailles. Il est dangereux de se trouver sur son chemin quand il est en colère. Il aime aussi et les rixes nocturnes et les combats de Vénus. Fier de ses énormes génitoires, il violente facilement les femmes, surtout en France.

La Moinesse de l'espèce suivante est assujettie à ce Carmélite.

Il habite dans les villes.

Il tire son origine du Mont-Carmel, et se vante d'être le fils d'Élie et d'Élisée ; mais, plus qu'aucun autre, il a dégénéré de la haute vertu de ses pères.

IX.

MONACHUS CARMELITA DISCALCEATUS.

(V. fig. cap. I, II, IV, V et VI.)

Monachus carmelita discalceatus: imberbis; capite raso; corolla pilosa continua; pedibus subcalceatis; ano semitecto. Tunica fusca, pannea, ligata loro nigro, lato, infra scapulare strictum, obtusum, tunica brevius. Cucullo laxo, lato, si-



nuato, cum scuto pectorali subrotundato, dorsali acuminato; manicis æqualibus replicatis; pallio albo, panneo, ad genua porrecto, cui adhæret

IX.

MOINE CARMÉLITE DÉCHAUSSÉ.

Le Moine carmélite déchaussé : sans barbe ; tête rasée ; corolle velue, continue ; pieds munis de sandales ; fesses demi-couvertes ; tunique de drap brun, liée par une ceinture de cuir noir et large au-dessous du scapulaire étroit, obtus, plus court que la tunique ; capuchon lâche, large, sinué, avec un appendice scutiforme, arrondi sur la poitrine et pointu sur le dos ; manches également larges, repliées ; manteau de drap blanc descendant jusqu'aux genoux, auquel est attaché un capuchon lâche, mobile, et un bouclier presque rond sur la poitrine et triangulaire sur le dos ; chemise et vêtement intérieur en laine.

cucullus laxus, subversatilis; et scutum pectorale fere rotundatum cum dorsali triangulari. Indusio et prætexta lanea.

Habitus Monachi carmelitæ modestus satis; incessus tardigradus, passibus quasi numeratis.

Piscibus, ovis, lacticiniis et farina nutritur; abstinet a carne. Cerevisiam omni potui præfert, sed et vinum quotidie gustare cogitur. Cibo satiatus ex instituto dormit, clamat vero media nocte voce monotona, profunda. Juniores pediculosi e cœtu ejiciuntur.

Monacha carmelita, austerior nonnihil, præter caput faciem quoque velat, et in concionem convocata, pallio longiori, quam mares, vestitur.

Alii gregatim habitant in urbibus, alii in eremo artificiali subsolitarie vagantur. Hi crepitaculum quasi in cauda gerunt, veluti Crotalus. Quoties enim stimulo carnis aguntur, toties pruritum hunc suum pulsando campanam fratribus annuntiant, quorum unusquisque gratulabundus repetito clangore fausto omni applaudet, et sic concupiscentia unius per omnem sylvam centies resonat. Anachoretæ hi barbam pascunt, nec deponunt ex eremo reduces.

Dispersa hæc olim per Asiam species in familias

L'air du Moine carmélite est assez modeste, sa démarche lente et comme à pas comptés. Il se nourrit de poissons, d'œufs, de laitage, de farines, et s'abstient de viande; à toute boisson il préfère la bière, mais il s'assemble chaque jour pour goûter du vin; gorgé de nourriture, il doit dormir, d'après sa règle; mais à minuit il crie d'une voix monotone et profonde. Les novices pouilleux sont rejetés de la congrégation.

La Moinesse carmélite, quelque peu plus austère, se voile la tête et la face; convoquée en chapitre, elle revêt un manteau plus long que celui des mâles.

Les uns habitent en troupeaux dans les villes, d'autres, soi-disant solitaires, vagabondent dans un désert artificiel; ceux-ci portent, comme le serpent à sonnettes, une cliquette sonore; et toutes les fois qu'ils sont piqués de l'aiguillon de la chair, ils agitent aussitôt leur instrument pour annoncer cette démangeaison à leurs frères; chacun d'eux alors, en signe de joie, applaudit en répétant ce bruit de bon augure; ainsi la concupiscence d'un seul fait résonner cent fois les échos de la forêt. Ces anachorètes portent la barbe, qu'ils conservent même en quittant leur désert.

Cette espèce, dispersée autrefois en Asie, a été

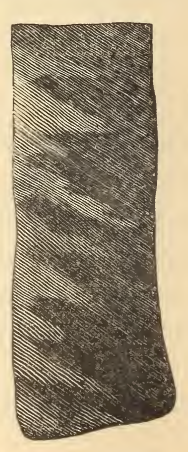
ab Alberto, patriarcha Hierosolymitano, anno MCCV coacta, restituta fuit sæculo XVI a Theresia, virgine hispana, qua jubente, sepositis caligis, anum, et pedes denudavit.

X.

MONACHUS SERVITA.

(V. fig. cap. I, II, IV et V.)

Monachus servita : imberbis sub cœlo mitiori, barbatus in terris septentrionalibus; barba bifida, sœpissime ardenti; capite raso, corolla pilosa, filiformi, ad sinciput interrupta; collo nudo; pedibus calceatis; ano caligato; tunica nigra, pannea; cucullo mobili, subcordato, cum adsuto scuto pectorali, brevi, rotundato, et dorsali triangulari. Scapulari lato, subtus obtuso, libero. Manicis æqua-



réunie en famille l'an 1205, par Albert, patriarche de Jérusalem. Elle fut réformée au XVIe siècle, par une vierge espagnole, sainte Thérèse ; et à sa voix, ils quittèrent leurs chaussures et se mirent à nu les fesses et les pieds.

X.

MOINE SERVITE.

Le Moine servite : sans barbe sous un climat tempéré ; barbu dans les pays septentrionaux, barbe fendue en deux et très-souvent de couleur ardente ; tête rasée ; corolle velue, filiforme, interrompue au sinciput ; cou nu ; pieds chaussés ; fesses couvertes ; tunique de drap noir ; capuchon mobile, cordiforme, auquel est cousu un appendice scutiforme, court et arrondi sur la poitrine, triangulaire sur le dos ; scapulaire large, obtus en dessous, libre ; manches également larges, repliées ; ceinture de cuir noir descendant jusqu'au pied gauche ; manteau de drap noir tronqué au niveau de la cuisse ; autour de la tête, bonnet large, rond et ombrageant les épaules.

libus, replicatis; cingulo coriaceo nigro, ad pedem sinistrum defluo. Pallio nigro panneo, femora versus abrupto; pileo lato, rotundo, circumcirca caput, et humeros obumbrante.

Habitus Monachi servitæ, et facies Judæum mentitur: incessus ignavus.

Cibum et potum appetit. Vicinos noctu e somno excitat, clamore gutturali, tremulo.

Avaritia et luxuries in hac specie sedem fixit. Usurator nummos mille modis corradit, et anxius custodit. Paupertate præ se fert, cum semper egeat avarus. Die Mercurii et Veneris, usuræ et libidinis crimina expiaturus, noverca manu in culpæ expertem anum flagellis nodosis sœvit.

Imberbis in Italia; barbam eo fine induit in Germania, ut Josephum Barchi, cappucinum, familiarem Mariæ-Julianæ, archiducis viduæ, quæ Servitam ex Italia in Germaniam transposuit, in gregem suum alliceret; gnarus (1); hoc pacto Cappucinus, et Australis Servita in unum coaluit, prodeunte ex hoc connubio hybrida Servitæ nostratis specie.

Bigamus; binas enim Monacharum varietates

(1) Hircum præscissa barba in alienos greges non transire. Plin., *Hist. nat.*, liv. XXVIII, cap. XIII.)

L'allure du Moine servite et sa face sentent le juif; sa démarche est paresseuse.

Il engloutit toute sorte d'aliment et de boisson; la nuit, il réveille ses voisins par son cri guttural et tremblotant.

L'avarice et la luxure ont fixé leur séjour au sein de cette espèce; usurier, il rafle les écus de mille manières, et les garde avec anxiété; il affiche la pauvreté, car son avarice le laisse toujours dans l'indigence; les mercredis et les vendredis, en expiation de ses crimes d'avarice et de libertinage, il sévit, avec un fouet noueux, d'une main marâtre contre son derrière, qui n'en peut mais.

Sans barbe en Italie; il prit la barbe en Allemagne (1) pour attirer dans son troupeau le capucin Joseph Barchi, familier de Marie-Julienne, veuve de l'archiduc : celle-ci transplanta le Servite d'Italie en Allemagne. Ainsi se confondirent le Capucin et le Servite austral, et de cet accouplement sortit l'espèce hybride du Servite de notre pays.

Bigame; il nourrit deux variétés de Moinesses;

(1) Il oubliait, l'ignorant, que « les boucs qui ont la barbe coupée ne passent point d'un troupeau dans un autre » (Plin., *Hist. nat.*, l. XXVIII, chap. XIII.)

nutrit; aliæ reseratæ, aliæ regulatæ dicuntur ; illæ a servita Monacho nonnisi velo diversæ, *neque laborant, neque nent, sed crescunt velut lilia campi ;* hæ stella cærulea in fronte, et macula rubra versus mamillam sinistram notatæ, idolatræ, mysteria Priapeja XXVI cujusvis mensis, et sexta januarii celebrant. Hierophante Servita.

Habitat in urbibus.

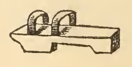
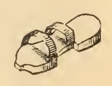
Monachus servita septem mercatoribus italis originem debet : inde avaritiæ et usuræ studium; primum cœnobium speciei hujus in suburbio florentino, inde luxuries.

XI.

MONACHUS LA TRAPPE.

(V. fig. cap. I et IX.)

Monachus la Trappe : imberbis; capite setoso, sulco lineari circumscripto; lignipes, calceis enim ligneis incedit; ano caligato; cucullo nigro, mo-

on appelle les unes *cloîtrées*, les autres *régulières;* celles-ci, à part le voile, ne diffèrent en rien du Moine servite : « elles ne travaillent ni ne « filent, mais elles croissent comme les lis des « champs; » les premières, marquées d'une étoile azurée sur le front et d'une tache rouge vers la mamelle gauche, sont idolâtres et célèbrent les mystères de Priape le 26 de chaque mois et le 6 de janvier. L'hiérophante est un Servite.

Il habite dans les villes.

Le Moine servite doit son origine à sept marchands italiens; de là lui vient l'avarice et l'amour de l'usure. Le premier couvent de cette espèce fut établi dans un faubourg de Florence ; de là vient leur luxure.

XI.

MOINE TRAPPISTE.

Le Moine trappiste : sans barbe ; tête velue, entourée d'un sillon linéaire ; lignipède, car il porte des chaussures de bois ; fesses couvertes ; capuchon noir, mobile, pointu, court ; tunique de drap blanc ; scapulaire noir, étroit, attaché par une ceinture de laine noire ; manches rétrécies ; collet raide, blanc ; chemise de laine. Convoqué en cha-

bili, acuminato, brevi; tunica alba, pannosa; sca-



pulari nigro, stricto, ligato cingulo nigro, laneo. Manicis angustatis; collari rigido, albo; indusio laneo. In concionem convocatus calceis induitur, et tunica latissima, alba, manicis largis, cucullo linguiformi, elongato.

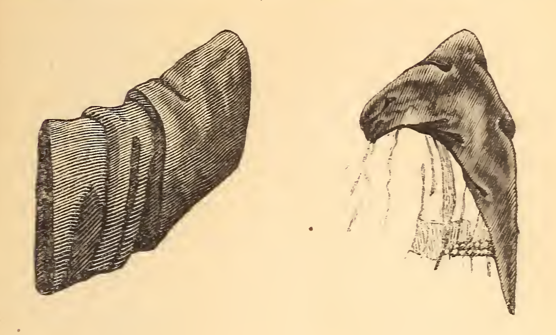
Habitus Monachi la Trappe lugubris; incessus lente festinans, obtutus meditabundus.

Misanthropus, hominem et propriæ speciei individua fugit, oculis semper terræ affixis.

Mutus ejulat corpore contortuplicato sæpius de die et noctu, sono murmurante flebili.

Phytiphagus, baccis, pomis, pyris, rapis, oleribus nutritur. Succo e fructibus carnosis expresso potatur.

pitre, il met des souliers et revêt une tunique blanche très-ample, aux manches larges et au



capuchon linguiforme, allongé.

L'air du Moine trappiste est lugubre, sa démarche est lentement hâtive, son regard méditatif.

Misanthrope, les yeux toujours fixés à terre, il fuit l'homme et les individus de sa propre espèce.

Muet, il hurle, le corps entortillé, le plus souvent de jour, et aussi la nuit, d'une voix murmurante et plaintive.

Frugivore, il se nourrit de baies, de pommes, de poires, de raves, de légumes. Il s'abreuve du suc tiré des fruits pulpeux.

Grex Monachorum, quos aut perfidus et vesanus amor, aut omnium rerum omissio et desperatio recuperandi, aut vitæ tœdium in cœtum unum congregavit. Re nulla terretur Latrappius. Meliora non expectanti, mori optimum videtur; in sordibus, lamentis, luctuque continuo jacet; dormit in tumba; sapientiam, quæ ab iis, qui desperant, recedit, stultitiam esse asserit. Ægroto remedia non porriguntur, desperatis enim medicinam adhibere vetat Hippocrates. Moribundus cineribus imponitur, et circumstantibus confratribus, quorum unusquisque miseri fato invidet, exspirat.

Destructionem non vero sui multiplicationem in votis habet; nec sexum alterum noscit.

Solus ex omnibus Monachis laborat, arat, terramque fodit; sed fructu laboris sui fruuntur superiores speciei, qui laute vivunt et prandent. *Sic vos non vobis fertis aratra.*

Benedicti nepotes, Bernardi filii, e Cistercio in desertum profugerunt, mente capti et extra spem omnem positi, cœnobia speciei hujus rectius asyla desperantium dices, et amentium ergastula.

Troupeau de Moines qu'a rassemblés un amour perfide ou insensé, ou la perte de tous les biens et le désespoir de ne pouvoir les recouvrer, ou l'ennui de la vie. Rien n'effraie le Trappiste. La mort paraît le souverain bien à celui qui n'espère plus un avenir meilleur; il vit dans les ordures, les lamentations et un deuil continuel; il dort dans une bière, et proclame folie cette sagesse qui se retire des hommes en proie au désespoir. On n'administre point de remèdes aux malades; Hippocrate, en effet, défend d'employer la médecine envers les désespérés. Le moribond est placé sur des cendres, et il expire entouré de ses confrères, dont chacun envie le sort du malheureux.

Il fait des vœux, non pour la propagation, mais pour la destruction de son espèce; il ne connaît pas l'autre sexe.

Seul de tous les Moines, il travaille et creuse la terre; mais les supérieurs de son espèce, qui vivent et dînent splendidement, sont seuls à jouir du fruit de son travail. *Sic vos non vobis fertis aratra.*

Descendants de Benoît, fils de Bernard, ils s'enfuirent de Cîteaux au désert dans un accès de folie, et se placèrent en dehors de toute espérance. Aussi appellerait-on avec plus de raison les couvents de cette espèce des asiles de désespérés et des prisons de fous.

XII.

MONACHUS PAULANUS.

(V. fig. cap. I.)

Monachus paulanus : imberbis ; capite piloso, cum macula rotunda, nuda in vertice ; pedibus cal-



ceatis ; ano caligato ; tunica nigra, panniculosa, lata ; cucullo triangulari mobili, punctato, squa-

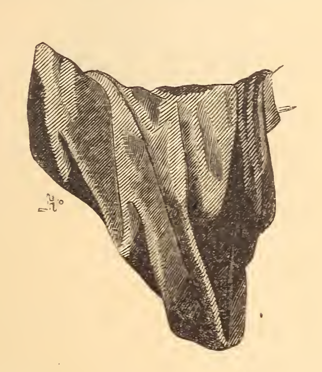


moso, rigido, e panno duplici acu coadunato, ita

XII.

MOINE DE SAINT-PAUL.

Le moine de Saint-Paul : sans barbe; tête velue, avec une tache ronde, dépouillée de poils, sur le sommet; pieds chaussés; fesses couvertes; tunique noire en drap, large; capuchon triangulaire, mobile, ponctué, écailleux, raide, d'un drap double réuni par l'aiguille, de telle sorte que le capuchon paraisse pour la tête un toit cataphracte; collet noir, bordé de blanc; manches larges, repliées à la



racine de la main, formant la poche aux coudes et descendant assez bêtement jusqu'aux genoux; scapulaire ample, à large queue, arrondi à la partie inférieure, tombant par-devant jusqu'aux ge-

ut caput cucullo tectum cataphractum videatur; collari nigro, albo-emarginato; manicis largis, ad radicem manus replicatis, ad cubitum saccosis, inepte satis ad genua usque defluentibus; scapulari lato, subtus rotundato, antice ad genua us-



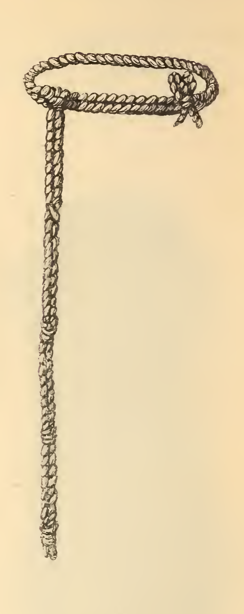
que, postice infra genua descendente, laticaudo; scapulare hoc utrinque sutura longitudinali dividitur in partes duas æquales, et secatur sutura transversali triangulari, angulo antice sursum ver-

noux, et par-derrière au-dessous des genoux ; ce scapulaire, divisé des deux côtés en deux parties égales par une suture longitudinale, et coupé par une suture transversale triangulaire, a l'angle



antérieur tourné en haut vers la poitrine, et l'angle postérieur tourné en bas vers l'anus ; une ceinture de laine, cylindrique, avec une petite corde double, à cinq nœuds, tombant sur le pied droit et attachée vers la mamelle gauche, étreint la tunique et le scapulaire ; la chemise, le vêtement intérieur et la tunique, que même la nuit il ne

sus pectus, postice deorsum versus anum posit



Cingulum laneum teres, cum decurrente per pedem dextrum funiculo duplici quinquenodoso, ad mamillam sinistram colligatum, tunicam et scapulare stringit. Indusium, interula, et tunica, quam nec noctu deponit, oleum, quod corpus transpirat, redolet.

Habitus M. P. luridus; incessus ineptus, fluctuans; odorem exhalat rancidum, qui stomachum movet, et nauseam ciet, velut oleum effusum. Nil fœtidius crepitu ventris, quem explodit. Pediculis,

quitte pas, exhalent l'odeur de l'huile qui suinte de son corps.

L'air du M. de S. P. est livide, sa démarche stupide, incertaine; il répand une odeur rance qui soulève l'estomac et provoque les nausées comme l'huile répandue. Rien de plus infect que le vent

pulicibus, omnisque generis insectis, quæ oleo fugantur, caret.

Cantat media nocte, voce clamorosa; de die stertit, aut, occupatus in otio, oleum operamque perdit.

Respuit carnes, lacticinia, ova; vescitur piscibus et vegetabilibus, quæ oleo ungit. Culinam hanc suam fœtidam reparat nonnihil avibus aquatilibus : fulica atra, mergo albello, anate querquedula, quas pro piscibus habet, et dein rana, testudine, etc. Siti inextinguibili, et stimulo carnis continuo vexatur.

Fors androgynus, sexus enim in specie nondum detectus.

Fratres laici distinguuntur scapulari antice longiori, et postice breviori.

Habitat in urbibus et oppidis.

Nata hæc species in Calabria, patria oleæ, patre Francisco a Paula, obstetricante Alexandro VI, pontifice, sæculo XV. Franciscum hunc, totum quantum oleo maceratum, aquæ supernatasse inter miracula ferunt; sed quis nescit oleum aquæ innatare?

bruyant qu'il chasse de son ventre. Il manque de poux, de puces et des insectes de tous genres que l'huile met en fuite.

Il chante à minuit d'une voix criarde ; de jour il ronfle, ou, embarrassé de son oisiveté, il perd son huile et sa peine.

Il repousse la chair, les laitages et les œufs, se nourrit de poissons et de végétaux qu'il baigne d'huile. Il relève quelque peu sa cuisine fétide avec des oiseaux aquatiques, comme la foulque noire, le plongeon blanc, le canard-sarcelle, qu'il regarde comme des poissons ; il y joint la grenouille, la tortue, etc. Une soif inextinguible et le continuel aiguillon de la chair ne lui laissent pas de repos.

Il est peut-être androgyne, du moins on n'a pas encore pu découvrir de sexe dans cette espèce.

Les frères lais se distinguent par un scapulaire plus long par devant et plus court par derrière.

Il habite les villages et les cités.

Cette espèce est née au XVe siècle dans la Calabre, patrie de l'huile ; elle eut pour père François de Paule, et pour accoucheur, le pape Alexandre VI.

Au nombre des miracles de ce saint, tant et tant macéré dans l'huile, on compte celui d'avoir surnagé au milieu des eaux ; mais l'huile ne surnage-t-elle pas à l'eau ? qui pourrait l'ignorer ?

TABLE DES MATIÈRES.

LISTE ET EXPLICATION DES FIGURES.

MONACHOLOGIA

MONACOLOGIE

illustrée

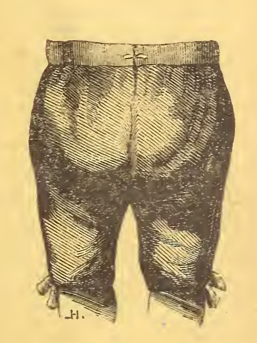
DE FIGURES SUR BOIS



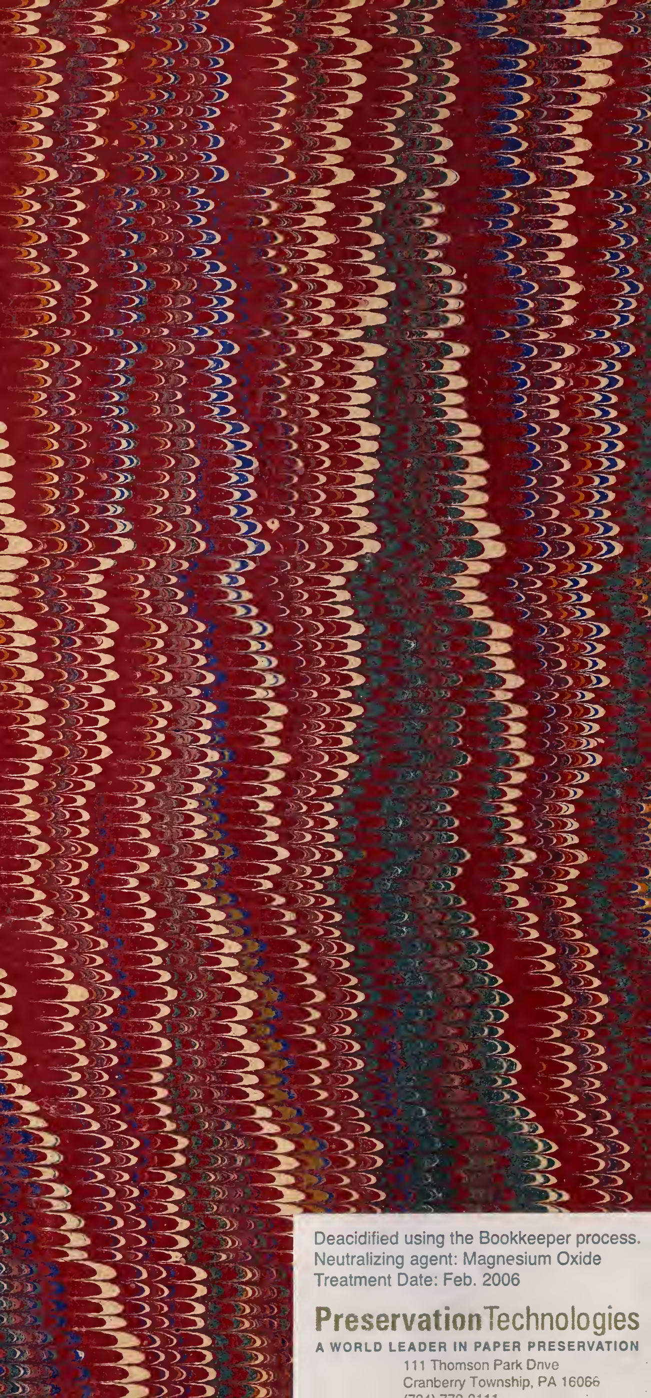
PARIS

PAULIN, RUE DE SEINE, 33

1844



Paris. — Typ. LACRAMPE et Cie, rue Damiette, 2.


Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Feb. 2006
PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066




LIBRARY OF CONGRESS
0 017 429 757 5